

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Audiences publiques sur GNL Québec : un report est demandé au BAPE

Alma, 13 octobre 2020 – Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD), EURÊKO!, l'Organisme de bassin versant du Saguenay, le Comité ZIP Saguenay-Charlevoix et la Coalition Fjord unissent leur voix afin de demander un report de la deuxième partie des audiences publiques du BAPE sur le projet de GNL Québec.

Cette demande fait suite aux nombreuses incompréhensions soulevées lors de la première partie des audiences du BAPE en septembre dernier. En effet, de nombreuses questions formulées lors des séances de la première partie des audiences publiques sont toujours sans réponse à l'heure actuelle, tout comme les 928 questions soumises par écrit à la commission. Ces réponses, qui devraient être obtenues auprès des personnes-ressources et du promoteur, sont importantes et nécessaires à la rédaction des mémoires qui doivent être déposés à la commission avant le 22 octobre prochain. Un report de la deuxième partie des audiences publiques serait donc souhaitable pour permettre à tous les citoyens et à toutes les organisations de rédiger un mémoire rigoureux et complet en ayant accès à toute l'information juste et pertinente.

De plus, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé la semaine dernière que la deuxième partie des audiences publiques sur le projet de GNL Québec se ferait à distance, en mode numérique uniquement. La participation citoyenne ne peut être pleinement favorisée par une consultation exclusivement en ligne, considérant que ce n'est pas tout le monde qui ait les compétences et l'accès à des équipements le permettant. Nous apprenions d'ailleurs la semaine dernière que 10 % de la population du Québec n'a toujours pas accès à l'internet haute vitesse. Le BAPE devrait permettre aux individus ne pouvant pas participer à distance d'exprimer leur opinion en personne. C'est pourquoi il nous apparaît indispensable de demander un report des audiences à une date ultérieure qui permettra la tenue d'un événement sur place.

Finalement, les groupes régionaux considèrent que l'état d'urgence sanitaire auquel la population québécoise fait face actuellement est un frein important à la participation citoyenne. En effet, outre l'impossibilité de se déplacer en grand nombre pour assister à ces audiences publiques, la participation des citoyens peut être grandement affectée par les impacts collatéraux de ce contexte particulier. Les préoccupations des citoyens entourant la COVID-19 peuvent être à l'origine de nombreuses inquiétudes, d'un important stress et d'une augmentation de la charge mentale d'une grande partie de la population, ce qui limite le temps et l'énergie pouvant être alloués à toute activité non liée à assurer notre sécurité. Dans ce contexte, nous croyons qu'il n'est pas réaliste de s'attendre à ce que la population soit en mesure de s'investir dans les réflexions nécessaires à une prise de position sur ce projet industriel majeur.

Pour ces raisons, les groupes régionaux croient que le report de la deuxième partie de l'audience publique sur le projet de GNL Québec est nécessaire afin de permettre éventuellement à toutes les personnes intéressées de participer pleinement aux consultations sur ce projet. Toute limitation de cette participation citoyenne aurait un important impact sur le travail primordial et déterminant effectué par la commission d'enquête du BAPE.



À propos



Le CREDD Saguenay-Lac-Saint-Jean est un organisme à but non lucratif fondé en 1973. L'organisme agit à titre d'interlocuteur régional privilégié auprès du gouvernement du Québec pour la concertation en matière d'environnement, d'éducation relative à l'environnement et pour la promotion du développement durable. Notre mission est de sensibiliser, concerter et mobiliser les acteurs de la collectivité pour la protection de l'environnement dans une perspective de développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le CREDD Saguenay-Lac-Saint-Jean est un organisme à but non lucratif fondé en 1973. L'organisme agit à titre d'interlocuteur régional privilégié auprès du gouvernement du Québec pour la concertation en matière d'environnement, d'éducation relative à l'environnement et pour la promotion du développement durable. Notre mission est de sensibiliser, concerter et mobiliser les acteurs de la collectivité pour la protection de l'environnement dans une perspective de développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



EURÊKO! est un organisme communautaire à but non lucratif régional formé de professionnels engagés pour la restauration, la protection et la conservation des écosystèmes environnementaux.



La Coalition a pour mission la protection de l'intégrité du Fjord-du-Saguenay. Ce mouvement citoyen vise à informer, mobiliser regrouper toutes les personnes ou organismes préoccupés par les impacts des nombreux projets de développement industriel présentement à l'étude au Saguenay et sur le bassin versant du fjord.



L'Organisme de bassin versant du Saguenay est un organisme à but non lucratif mandaté par le Gouvernement du Québec pour élaborer et mettre à jour un plan directeur de l'eau, ainsi que d'en assurer la promotion et suivre sa mise en œuvre en vertu de la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés*. Sa mission est de coordonner et mobiliser les intervenants du territoire pour la planification et la réalisation d'actions visant la protection, la restauration et la mise en valeur de l'eau et de ses usages au Saguenay.



Le Comité de la zone d'intervention prioritaire (ZIP) Saguenay-Charlevoix est un organisme à but non lucratif dont le mandat premier vise la concertation des populations riveraines de son territoire pour assurer la réhabilitation, la dépollution, la protection et la mise en valeur du bras de mer de la rivière Saguenay, de l'estuaire moyen en Charlevoix et de leurs rives. La conciliation des usages et l'accès aux milieux marins sont aussi au cœur de sa mission.

www.creddsaglac.com

727, chemin du Pont Taché | Alma (Qc) G8B 5B7
418 662-9347 | info@creddsaglac.com



Pour renseignements :

M. Tommy Tremblay

Directeur général
CREDD Saguenay–Lac-Saint-Jean
tommy.tremblay@creddsaglac.com
418-662-9347

Mme Marion Toucas

Directrice générale
EURÊKO!
mtoucas@eureko.ca
418-545-9245

M. Adrien Guibert-Barthez

Coordonnateur
Coalition Fjord
educ.fjord@gmail.com
418-376-3371

M. Marco Bondu

Directeur général
Organisme de bassin versant du Saguenay
direction@obvsaguenay.org
418-973-4321

Mme Raphaëlle Dancette

Directrice générale
Comité ZIP Saguenay-Charlevoix
direction@zipsc.org
438-821-8998